

**COMITE SYNDICAL DU MARDI 07 OCTOBRE 2025  
LISTE DES DELIBERATIONS PRISES**

L'an deux mille vingt-cinq, le sept octobre à 18h, le Comité Syndical de l'USTOM du Castillonnais et du Réolais dûment convoqué, en session ordinaire de ses séances, après convocation légale, à la salle Serge Duru de Sauveterre de Guyenne, sous la présidence de MICHEL Fabrice.

Date de la convocation : 30 septembre 2025

Délégués en exercice : 39

Délégués présents : 22

Pouvoirs : 6

Secrétaire de séance : Marie-Claude LAVIGNAC

DELIBERATION	OBJET	VOTE
D2025-10-39	Désignation des mandataires pour siéger au sein des instances de la SPL UNITOM 33	Unanimité
D2025-10-40	Tarifs USTOM autres que la Redevance Incitative	Unanimité
D2025-10-41	Provision pour dépréciation des créances	Unanimité
D2025-10-42	Contrat de prise en charge des articles de bricolage et de jardin (catégorie 3 et 4)	Unanimité

Le Président,  
Fabrice MICHEL

